

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

CLD de L'Érable



HISTORIQUE

Avant la création des CLD, en 1997, plusieurs tables sectorielles existaient au Centre-du-Québec.

La politique de soutien au développement local et régional s'est inscrite dans une démarche globale de réorganisation des modes d'intervention de l'État. Au niveau local, ceci a fait en sorte que certaines tables sectorielles ont cessé leurs activités.

Lors de la formation du conseil d'administration du CLD de L'Érable, les membres du C.A. ont accepté de former quatre comités stratégiques, dont un en développement social avec un siège sur le conseil d'administration du CLD pour chacun de ces comités.

Donc, la structure décisionnelle du CLD regroupe cinq maires de la MRC et cinq comités stratégiques : industrie, tourisme, culture, agroalimentaire, forêt et le comité stratégique de développement social. Ainsi, cette structure organisationnelle permet au CLD de L'Érable d'avoir une vision globale du développement.



INTRODUCTION

Le développement social est une réalité complexe englobant divers aspects d'une communauté. Par conséquent, ce dernier ne rime pas uniquement avec lutte à la pauvreté. La lutte à la pauvreté n'est qu'un des éléments d'une politique de développement social. Le développement social est, en effet, beaucoup plus large. Il touche tous les aspects liés à la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Il vise à faire des choix de développement aujourd'hui, qui auront un impact positif pour les générations de demain.

Notre milieu fait déjà beaucoup pour le développement social, mais nous pouvons aller encore plus loin en innovant, en identifiant des problématiques et en développant des pistes de solutions dans une perspective de développement intégré et durable.

MISE EN CONTEXTE

Afin de réaliser son mandat adéquatement, le comité stratégique de développement social a entrepris en 2011 une démarche d'élaboration d'une politique de développement social. Les membres du conseil d'administration du CLD ont accueilli très favorablement cette nouvelle politique. Le CLD de L'Érable souhaite collaborer à sa mise en place et à son intégration de façon à inclure l'ensemble des préoccupations aux secteurs concernés par la mission de développement local du CLD de L'Érable.

Cette démarche d'élaboration d'une politique de développement social a été réalisée avec la collaboration des partenaires en développement social sur le territoire. Cette politique vise aussi à examiner d'autres avenues possibles afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de la MRC de L'Érable.

La réflexion sur les responsabilités accordées aux milieux locaux et régionaux, notamment en matière de développement social, n'est pas nouvelle. Toutefois, elle apparaît de plus en plus urgente dans le contexte où nous vivons actuellement au Québec une réforme du rôle des organisations locales et régionales.

Les responsabilités en développement social qui seront attribuées aux structures locales par le gouvernement augmenteront au cours des prochaines années. Nous devons donc adopter des approches de développement mieux intégrées qui tiennent compte de différents champs d'intervention, comme l'économie privée, l'économie sociale, la culture, l'habitation, l'agriculture, le tourisme, l'environnement, et ce, dans une perspective de collaboration avec les acteurs socio-économiques du milieu.

1. CADRE DE RÉFÉRENCE

1.1 La définition du développement social

Le développement social signifie l'ensemble des approches et des façons de faire qui permettent aux citoyennes et aux citoyens de participer activement à la vie en société en améliorant leurs conditions de vie et en souscrivant au développement des potentiels individuels et collectifs.

De plus, le développement social vise à ce que chaque individu puisse tirer sa juste part de l'enrichissement collectif. C'est un développement basé sur des valeurs d'équité, d'intégrité, d'ouverture et de solidarité.

1.2 La mission du CLD

Pour le CLD de L'Érable, le développement économique et social passe par la réalisation concrète des projets menés par les entreprises et la communauté.

Par l'entremise du CLD de l'Érable, les entreprises bénéficient des services-conseils, des connaissances et de l'accompagnement d'une équipe portée sur l'action.

L'équipe multidisciplinaire, soucieuse de mettre à profit son expérience au service de la communauté, vise à développer l'économie et contribuer à la qualité de vie, tant par la mise sur pied de projets que par le déploiement d'efforts pour mettre à profit les forces vives du milieu et en faire la promotion.

1.3 La mission du comité stratégique en développement social de L'Érable

La mission du comité stratégique de développement social est de prendre connaissance des projets soutenus ou initiés par le Centre local de développement, organisme nommé et encadré par des exigences gouvernementales précises visant le développement global de la MRC de L'Érable.

Occupant un siège au conseil d'administration, le comité stratégique apporte son expertise en développement social tant par sa réflexion que par la réalisation de ses projets, et ce de façon à élargir le champ de connaissances préalables à l'analyse et à la prise de décision et à la pratique de la vie démocratique.

1.4 L'objectif général de la politique

L'objectif général de la politique de développement social est de suggérer des recommandations au CLD en termes de développement social pour l'ensemble des services offerts en lien avec les acteurs socio-économiques du milieu et la population.

Par conséquent, cette politique souhaite:

- Harmoniser les actions avec ses partenaires;
- Lier le développement social, économique, culturel et environnemental;
- Développer des pratiques et des réflexes de développement social dans le mandat de développement local du territoire.

1.5 Les approches privilégiées

Trois approches ont été favorisées afin d'orienter le contenu de la politique et de son plan d'action :

Une approche multisectorielle

Une telle approche suppose que tous les administrateurs, les employés et les membres des comités stratégiques soient impliqués et travaillent de concert vers un objectif commun.

Une approche de développement intégré

Cette approche signifie que tous les enjeux liés au développement économique, social, culturel et environnemental soient intégrés pour permettre aux citoyennes et aux citoyens une meilleure qualité de vie. Les interventions sont donc planifiées et structurées pour agir sur tous ces aspects de façon simultanée.

Une approche de développement durable

Cette approche assure un développement qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs propres besoins.

1.5 Les valeurs qui transcendent le CLD en matière de développement

Équité **social**

L'équité fait référence à la justice dans le partage des ressources, des services, des biens d'utilisation commune, de façon à ce que chacune et chacun en tirent sa juste part. Cette valeur sous-entend que ce partage se fait en fonction des besoins des personnes et des réalités des milieux auxquels ils appartiennent. L'équité est respectueuse des différences et de la diversité tout en cherchant à réduire l'écart entre les conditions de vie.

Intégrité

L'intégrité fait référence à l'honnêteté. Une telle attitude suppose la transparence par rapport aux idées, aux opinions et aux décisions. Cette transparence des individus et des organismes révèle donc un climat de respect. De plus, l'intégrité signifie la capacité de rendre des comptes en regard des décisions et des actions qui sont posées.

1.5 Les valeurs qui transcendent le CLD en matière de développement social (suite)

Ouverture

L'ouverture aux autres fait référence à l'acceptation des différences qui nous distinguent, tant sur le plan des cultures, des comportements, des idées, des manières de penser que des habitudes de vie. C'est aussi un engagement à dialoguer, en s'assurant que les personnes concernées par les décisions soient au cœur des délibérations.

Solidarité

La solidarité est le fait de se soutenir et de s'entraider. C'est un engagement libre et volontaire basé sur le lien social qui unit les personnes et les communautés entre elles. De ce lien peut naître une interdépendance favorisant la création d'une plus grande solidarité sociale.

2. LES TROIS NIVEAUX D'INTERVENTION

Il est important de mentionner que la politique de développement social du CLD de L'Érable porte essentiellement sur les dimensions qui composent cette administration, ses compétences, ses obligations et ses pouvoirs. Elle doit tenir compte du partage des responsabilités entre les autres paliers de gouvernement : les municipalités, la MRC, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Conséquemment, nous devons garder en trame de fond les obligations et les compétences du CLD dans le choix des interventions en développement social :

- En mettant sur pied des actions, des projets en lien avec ses obligations;
- En collaborant à des actions avec les acteurs socio-économiques du milieu;
- En facilitant et en soutenant le développement de projets à dimension sociale.

2. LES TROIS NIVEAUX D'INTERVENTION (SUITE)

Il faut aussi considérer que la politique s'intègre dans un cadre plus large que l'action du CLD, c'est-à-dire la société, celle-ci étant composée d'individus, d'organisations, d'entreprises, d'institutions, etc. Ce sont ces actrices et ces acteurs qui sont aussi interpellés par le développement social, chacune et chacun ayant un rôle à jouer dans le développement d'une communauté.

De façon générale, la politique vise une plus grande équité, donc un meilleur partage des ressources et des biens communs de notre milieu afin d'atteindre une plus grande harmonie dans la différence. Elle concerne et touche donc toutes les citoyennes et tous les citoyens de la MRC, indépendamment de leur situation socioéconomique, de leur scolarité, de leur origine ethnique, etc.

2.LES TROIS NIVEAUX D'INTERVENTION (SUITE)

Le développement social s'appuie sur une culture démocratique favorisant l'expression de points de vue, d'opinions et d'idées. À cette fin, débats et discussions sont nécessaires, d'où la notion centrale de participation citoyenne, tant au niveau des échanges qu'au niveau des décisions.

La démocratie doit donc être stimulée en permanence dans toutes les sphères de la vie.

Elle se traduit sous différentes formes :

- Une démocratie représentative faisant référence à l'exercice du droit de vote;
- Une démocratie participative faisant référence à la participation citoyenne;
- Une démocratie délibérative faisant référence à la capacité de décider ensemble.

3. LES AXES D'INTERVENTION

Chaque axe d'intervention se définit par rapport au contexte qui touche la population de la MRC de L'Érable. Il se présente d'abord en termes d'engagement (les objectifs généraux) et en termes d'intentions (les objectifs spécifiques) que le CLD entend poursuivre en matière de développement social.

L'engagement de chaque comité stratégique et ses intentions viendront déterminer par la suite, les actions que chaque service proposera dans ses plans d'action annuels.

- Comité stratégique développement social
- Comité stratégique industrie
- Comité stratégique tourisme
- Comité stratégique agroalimentaire et forêt
- Comité stratégique culture

4. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La présente politique de développement social constitue un cadre de référence du CLD pour orienter les interventions futures du développement social de la MRC de L'Érable.

Le conseil d'administration du CLD de L'Érable a adopté la présente politique. Il devient donc le porteur de celle-ci.

Le comité stratégique en développement social de L'Érable poursuivra son travail afin de développer son expertise et d'augmenter le champ de connaissances nécessaires dans le but de bien jouer son rôle de comité consultatif.

5. PROMOTION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

- Tournée des comités stratégiques visant à faire connaître les grandes lignes de la politique.
- Application de la politique par l'ensemble des acteurs internes et externes reliés aux activités du CLD de L'Érable.